

PMT 542 : Médiation rythme en psychomotricité : enjeux d'intégration et d'adaptation au temps et à l'espace

Lundi 30 septembre au vendredi 04 octobre 2019



Coordinateur

Armand PIJULET,
Psychomotricien,
musicothérapeute, percussionniste, conteur,
enseignant IFP



Public

Professionnel ou étudiant du secteur sanitaire social ou éducatif.
Aucune compétence artistique n'est requise pour suivre cette formation.

Dans cette action de Développement Professionnel Continu, le thème de la temporalité est abordé en mettant l'accent sur l'importance des capacités rythmiques corporelles et instrumentales du sujet dans sa relation à autrui. La musique en tant que mouvement dynamique et vivant exprime tous les états de l'âme humaine allant de la mélancolie à la joie. Par sa coloration mélodique, ses timbres, sa composition, sa forme d'interprétation, elle met en mouvement le corps en le stimulant, en le secouant, en l'apaisant. C'est un langage universel dont la dimension expressive, communicationnelle et relationnelle présente un intérêt thérapeutique certain. Le rythme permet l'inscription du sujet dans une production, un mouvement ou un geste à partir de différentes structures coordonnées et répétées qui favorisent les aptitudes adaptatives, développent la mémoire corporelle et ancrent les repères spatio-temporels.

Contenu de la formation

Considérations générales et théories :

- Le rythme est un élément spatiotemporel incontournable dans l'approche thérapeutique en psychomotricité. Il structure le geste, étaye la précision du mouvement et permet l'adaptation du sujet dans sa relation à autrui. C'est un support dynamique qui donne sens à l'expressivité et à la communication. Afin de dynamiser les productions, faciliter les échanges et développer l'improvisation, il sera proposé une triple expérience relationnelle dans un espace interactif où se mêleront rythme musical, corps en mouvement et expression vocale ;
- Découverte et utilisation des percussions corporelles et des rythmes vocaux (Human-beatbox) pour enrichir l'interactivité relationnelle, développer les coordinations, la dimension temporelle du rythme, des sons et du mouvement, et sensibiliser l'écoute, la perception, la production, et l'improvisation ;
- Situations et mises en scène à partir du support rythmique musical et instrumental, du mouvement dansé, et de l'utilisation rythmique et dynamique du matériel psychomoteur ludique (jonglerie, ballons, cerceaux, etc.) ;

Moyens pédagogiques - Temps dédiés de DPC

- Une étape cognitive avec acquisition et perfectionnement des connaissances théoriques actualisées soit lors d'exposés soit par une pédagogie active ;
- Une étape d'analyse des pratiques professionnelles avec critique constructive des pratiques, analyse des objectifs et des actions d'amélioration des prises en charge éducative, rééducative et thérapeutique.
- Une étape pratique initiation et découverte à travers l'utilisation des instruments à percussion rythmique et mélodique, des percussions vocales et corporelles en adaptant les contenus pratiques par rapport aux compétences respectives de chacun. Travail sur l'écoute « à la mesure du temps » et sur les productions (actions, échanges,...). Mise en situation de jeux dynamiques, avec et/ou sans instruments, de découverte de soi, des interactions de groupe, échanges et dialogue, dans l'espace, questions/réponses à la manière des dialogues en percussion africaine, utilisation de la voix (onomatopées, vocalises, chant...).
- Échanges d'expériences cliniques, discussions en groupe et illustrations cliniques ;

Compétences développées au cours de la formation

Nous approfondirons les apports et différents enjeux du rythme à partir d'expériences professionnelles et personnelles utilisant le corps en mouvement, la voix, les instruments, pour permettre à chaque professionnel de mobiliser les potentialités rythmiques, les développer et les mettre en oeuvre dans un projet d'accompagnement thérapeutique.



Lieu de la formation

19 - 25 Rue Gallieni
92100 Boulogne - Billancourt



Tarifs

Prise en charge employeur : 1300€
Prise en charge individuelle : 930€



Contact

01.58.17.18.58
uefp@isrp.fr